

# Journées d'information et d'échanges de pratiques pour les Conseils régionaux

## La FOAD ou l'usage du numérique en formation par les Régions :

comment passer de l'expérimentation à la généralisation des dispositifs ?

Clermont-Ferrand, 29 et 30 novembre 2010



Journées animées par Michel LISOWSKI, Consultant, Centre Inffo

## De quoi parle-t-on ?

La FOAD doit être appréhendée dans une acception très large. Outre l'e.learning qu'elle englobe, elle intègre tous les dispositifs ouverts de formation, libérés de contraintes de temps, d'espace, de programme, de groupe et de conditions d'accès. On peut ainsi inclure dans la FOAD, les ateliers de pédagogie personnalisée (APP), les centres de ressources et l'EAD traditionnel (ex : CNED).

C'est également avec l'intégration progressive des dispositifs traditionnels par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) que la FOAD peut voir son champ d'action élargi, alternant présentiel et distanciel, travail personnel à distance, cours magistral et période d'autoformation, afin de construire des systèmes « hybrides », aptes à répondre à des besoins précis individuels et collectifs.

La FOAD constitue un levier important de l'action des Régions, pour corriger les inégalités d'accès à la formation, qui concernent les populations socialement précaires et les populations rurales, mais aussi les personnes exerçant une activité à temps partiel et pour apporter des solutions à des problèmes de mobilité géographique. La FOAD est un moyen privilégié et véritablement concret de mise en œuvre du double objectif de la formation tout au long de la vie et de l'individualisation des parcours.

Depuis les années 1990, la FOAD est parvenue à se développer, toutefois, elle rencontre encore de nombreux obstacles tels que des changements dans les pratiques des formateurs, une perturbation du modèle économique des organismes de formation, la résistance des pouvoirs publics en matière de contrôle et de paiement des prestations de formation, l'évolution du cadre réglementaire...

Comment passer d'expérimentations à une généralisation des dispositifs ? Comment mieux administrer, gérer, évaluer (qualitativement) et promouvoir la FOAD ? Quelles conséquences d'un point de vue technique, humain et financier ?

## Le mot de l'élu de la Région

**Mme Arlette ARNAUD-LANDAU, vice présidente en charge de la formation professionnelle tout au long de la vie, des formations sanitaires et sociales et de l'apprentissage de la Région Auvergne**

Communiquer, échanger sur les différentes pratiques des Régions, jusqu'où peut-on aller pour pérenniser des expérimentations ?

Il apparaît nécessaire de développer les hautes technologies pour éviter certains déplacements. Venant du département rural de la Haute-Loire, Mme Arlette ARNAUD-LANDAU constate combien il est handicapant de devoir se déplacer pour suivre des formations qualifiantes, surtout centralisées en zone urbaine. La FOAD permettra de développer les contrats sur la continuité professionnelle, d'individualiser les parcours professionnels. Le président de la Région Auvergne porte les nouvelles technologies et sait que l'avenir économique de cette région est le « très haut débit ».

Ainsi, 90 points visio-publics sur le territoire auvergnat permettent, avec beaucoup de structures dont Cap emploi, Pôle emploi, d'éviter aux personnes de se déplacer. Un protocole avec les universités d'Auvergne vient d'être signé. Avec l'Alfa, dans le cadre d'expérimentations de développement de la FOAD avec les réseaux existants, la Région a expérimenté une formation de première employabilité de maçon. Ces expérimentations doivent continuer. Cependant, la formation en présentiel est également importante, car elle permet aux personnes de se retrouver.

## Sommaire

### Intervention plénière

- La FOAD, état des lieux

### Les ateliers

- L'appui de la Région Auvergne à l'évolution de l'offre de formation
- Formavia, l'émergence d'un réseau d'acteurs de l'emploi-formation en Rhône-Alpes
  - Le développement de la FOAD en Haute-Normandie dans le cadre de la contractualisation « 276 »
- Pyramide, un dispositif de formation et d'aménagement du territoire en Midi-Pyrénées

### Pour en savoir plus

- La FOAD, de l'expérimentation à la consolidation

## Intervention plénière

### La FOAD, état des lieux

M. Jacques NAYMARK assure la direction des projets de technologies numériques au service des apprentissages à la direction de l'innovation à l'AFPA. Il est également 1<sup>er</sup> vice-président du FFFOD (Forum français de la formation ouverte et à distance). En introduction, il dresse un bilan contrasté de l'évolution de l'innovation technologique au cours des vingt-cinq dernières années, innovation technologique qui – pour les militants des méthodes actives – devait servir de cheval de Troie au service de l'innovation pédagogique...

Alors que la révolution numérique en cours impacte une grande partie des systèmes de travail, et notamment les industries culturelles (presse, musique, audiovisuel...), tant en termes de processus de production que de diffusion, dans la formation professionnelle, quarante ans après la loi de 1971, le stage en présence reste le modèle dominant.

Pour dépasser cette situation, il faut remettre à plat la façon de « penser » la question de l'impact du numérique et, considérer que la FOAD n'est qu'une forme transitoire comme le fut l'EAO (enseignement assisté par ordinateur) qui aboutit « à un processus de désynchronisation totale ou partielle de l'unité de temps, de lieu et d'action comme fondement du théâtre des apprentissages ». Ce processus permet de développer une approche multimodale combinant le temps (synchrone et asynchrone) et l'espace (centres de formation, espaces publics numériques, entreprise et domicile), au

service de l'individualisation des processus d'apprentissage et de la socialisation des apprenants en fonction d'un contexte toujours spécifique.

Le formateur est au centre de cette contextualisation de la formation qui intègre les attentes du prescripteur-financeur et les besoins du public concerné : le formateur devient alors l'acteur de la médiation de cette combinatoire complexe.

Dans cette perspective, l'AFPA travaille sur trois axes complémentaires : le développement d'environnements d'apprentissages numériques innovants (*serious game*, réalité virtuelle pour reproduire les gestes professionnels...), le développement de l'identité numérique des stagiaires (question des identités multiples, E-portefolio des stagiaires, usage des wi-ki pour les référentiels de formation...) et enfin, la professionnalisation de ses formateurs à la culture numérique et à l'usage de ces nouveaux environnements d'apprentissage.

La FOAD a fait l'objet de nombreuses initiatives portées par les Conseils régionaux. Ainsi, M Guy DESAGULIER, chargé de mission au service du développement numérique, Région Bretagne, membre de la commission FOAD de l'ARF rapporte les résultats de l'enquête FOAD 2008 du groupe e-formation de l'ARF proposée aux Régions. Toutes ont été questionnées ; 19 ont répondu. Le groupe a travaillé sur un questionnaire. C'est la première fois que des utilisateurs des dispositifs FOAD examinent leurs pratiques. Ainsi, il est constaté que chaque Région a développé un dispositif particulier. 80 % des Régions ont au moins un projet FOAD ; très majoritairement, elles se sont appuyées sur une réflexion collective (SREF, PRDF, CPER).

Seules dix Régions se sont posées la question de l'évaluation du dispositif.

La démarche FOAD est partenariale (Etat, organismes de formation, partenaires sociaux) avec pour but d'assurer une meilleure couverture territoriale.

On note une grande diversité des moyens mis en œuvre, cependant 85 % des régions disposent de points d'accès sur le territoire.

16 Régions ont déclaré que ces dispositifs étaient pour les demandeurs d'emploi, puis pour les formations en savoirs fondamentaux. Ils s'adressent à des publics de référence qui ne sont pas ceux typiques des conseils régionaux (salariés...).

Dans la relation FOAD et l'apprentissage, les objectifs sont de moderniser les pratiques, pour mutualiser les pratiques entre CFA et élargir l'offre de formation, notamment dans le supérieur.

La FOAD est utilisée en accompagnement aux changements. Elle doit permettre de manière générale, d'améliorer et d'augmenter la qualité des formations.

Elle repose nécessairement sur un travail d'accompagnement personnalisé, des séances de regroupement. Autres éléments consensuels, l'innovation, la mutualisation (échange de bonnes pratiques...).

Elle contribue à rendre le public, acteur de sa formation, à accompagner des gens pour qu'ils s'approprient des éléments de contenus disponibles.

Que devient la FOAD, deux ans après l'enquête ? après une crise économique majeure ? après des baisses des budgets de formation des conseils régionaux, alors que parallèlement, fleurissent des initiatives sur des frais de déplacement, d'hébergement ?

## Atelier 1

### L'appui de la Région Auvergne à l'évolution de l'offre de formation

La Région Auvergne soutient les diverses expérimentations de formation appuyées sur les TIC, concernant, autant le bâtiment, l'agriculture que la création d'entreprise. Ce soutien se fait en lien avec les besoins, en cohérence avec l'offre régionale existante et passe parfois par une mutualisation interrégionale afin de maîtriser les coûts représentés par ces expérimentations.

Ainsi, la Région Auvergne finance avec l'État, la Région Bourgogne, et AgroSup-Dijon (ministère de l'Agriculture), « RuralNet » réseau social à visée expérimentale (avril à novembre 2010), explique Mme Marie-Emmanuelle ODOUARD, référente FOAD TIC.

RuralNet est un dispositif socio-technique au service des territoires ruraux, composé d'un site internet grand public à trois entrées ; d'une base de données d'offres de formation accessible sur le même site Web ; d'un

accompagnement présentiel et en ligne pour un public de demandeurs d'emploi, dans deux régions « Massif central » Bourgogne et Auvergne. Près de 800 personnes sont actuellement inscrites dans le dispositif. Les personnes s'inscrivent volontairement et gratuitement sur le portail, souvent après avoir été conseillées par un service d'AIOA, notamment pour la centaine de personnes en réinsertion sociale. Les inscrits entrant dans un parcours de formation ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré. Une modalité d'accompagnement personnalisé leur est proposée afin de profiter au maximum du dispositif qui propose des formations courtes gratuites (celles déposées par les ruralnauts) et payantes (celles des partenaires). Sont disponibles également près de 200 offres d'emploi et des stages. Le tout est animé par une webmaster.

Cependant, l'offre de formation actuellement disponible ne correspond pas suffisamment aux besoins qui ont émergé avec les publics en insertion. L'idée est à présent d'élargir l'offre de manière à mieux répondre aux besoins de ces publics. Il faut également développer des partenariats qui permettent

de compléter le service rendu par RuralNet.

L'objectif de la recherche accompagnant la mise en œuvre du dispositif expérimental RuralNet est d'analyser en quoi il participe à l'initialisation d'un processus d'entrée en formation chez un public de demandeurs d'emploi et le grand public.

En effet, RuralNet se veut être un système modélisable et ambitieux de développer son dispositif au niveau national :

- en levant les barrières de l'isolement et en facilitant les projets de formation de chacun, grâce à la FOAD ;
- en contribuant au maintien des populations dans les territoires ruraux, par le développement des compétences de leurs habitants et la création de nouvelles activités économiques ;
- en incitant aux échanges de savoirs et de savoir-faire ;
- en organisant l'accueil de nouveaux arrivants sur les territoires ruraux ;
- en développant des actions de partenariat avec des acteurs territoriaux pour faciliter par le lien social l'insertion des publics les plus fragilisés et notamment les demandeurs d'emploi.

## Atelier 2

### Formavia, l'émergence d'un réseau d'acteurs de l'emploi formation en Rhône-Alpes

Formavia est une démarche transversale conduite par la Direction de l'emploi et de la formation continue (DEFC), du Conseil régional Rhône-Alpes. Elle a pour objectifs d'accompagner les acteurs emploi-formation à développer une culture numérique commune, pour intégrer les TIC dans leurs pratiques et diffuser la culture numérique auprès des stagiaires de la formation continue, en vue d'une meilleure employabilité.

Melle Laurence ACHDDOU, chargée de mission VAE et culture numérique précise que ce réseau professionnel et territorial d'acteurs a été marqué par trois époques : en 2000, la Région met en place le réseau RRFC- appelé depuis 2004 Formavia – pour faciliter le développement de la formation ouverte à distance (FOAD) dans le secteur de la formation continue.

Une plateforme mutualisée de formation à distance est créée, des dispositifs de visioconférences dans les établissements pour les échanges synchrones sont financés, conjointement à un accompagnement des acteurs de la formation.

Fin 2005, le Conseil régional adopte une stratégie d'intervention pour le développement de la société de l'information en Rhône-Alpes baptisée « Siderhal 2010 » (politique publique TIC). L'une des douze actions prioritaires de cette nouvelle stratégie est d'« assurer une formation moderne tout au long de la vie ». Dans cette action, s'inscrit le réseau Formavia. Le subventionnement des dispositifs de visioconférences s'arrête au profit de l'intégration des TIC dans l'ensemble des champs de la formation par la mise en réseau d'acteurs (OF, EPN). La finalité du réseau évolue : elle ne se limite plus au développement de la FOAD et s'élargit désormais au développement des usages numériques...

Entre 2007 et 2009, sont lancées des communautés de pratiques, dont les trois premières furent ACAO, ODIDE et Pratic et Formation. En décembre 2009, le label « Territoires Innovants 2009 » est attribué à Formavia.

En ce moment, quatre communautés de pratiques sont en activité dont la dernière née, « Culture numérique pour tous en Rhône-Alpes », s'est donné pour objectif un référentiel de compétences numériques pour les formateurs et pour les stagiaires. La Région est intéressée car elle pourra le retranscrire dans le cahier des charges.

Formavia est une innovation collective avec 700 articles, 4500 échanges et publiés sous licence *creative commons*. Les ressources sont utilisables librement et forment des biens communs durables.

Au vu des limites présentées par la FOAD, la Région a préféré favoriser le développement via Formavia, des communautés de pratiques pour apprendre à travailler ensemble, ainsi que la publication de contenus sous licence *creative commons* pour dépasser les logiques de concurrence et des projets pour favoriser les croisements d'expériences.

La Région, fin 2010, se fixe pour travaux prioritaires l'acculturation de tous les professionnels de la formation continue à la culture numérique, sur la base d'un référentiel partagé par tous.

Dans le cadre du service public régional de formation, il est prévu que la compétence numérique doit également devenir l'une des compétences-clés pour tout rhônalpin.

Cependant, la Région doit composer avec la logique de concurrence

des marchés publics. De plus, le fait d'acheter des prestations de formation ne permet pas d'agir sur la formation de ces formateurs, alors que cela serait nécessaire pour les acculturer à la compétence numérique. Par ailleurs, Formavia ne regroupe pas l'ensemble des organismes avec lesquels la Région contractualise... Il semble que Formavia est à ce jour trop limité à la formation continue financée par la Région, mais pourrait être porté avec d'autres financeurs, étendu au champ de l'apprentissage ou encore au C-PRDF...

## Atelier 3

### Le développement de la FOAD en Haute-Normandie dans le cadre de la contractualisation « 276 »

La Région s'est engagée dans une démarche FOAD dans le cadre de la contractualisation « 276 » avec deux départements (27-l'Eure et 76-la Seine-Maritime). Mme Frédérique GALLOIS, chef de service, à la Direction de la formation, précise que le contrat « 276 » lancé en 2004, est l'équivalent du contrat de plan, entre Région et Départements sur l'ensemble des thématiques. Chaque collectivité s'est engagée sur des crédits.

A partir du « 276 », la Région a décidé de développer la FOAD. En effet, la FOAD considérée comme une réponse pédagogique de proximité, est inscrite dans la stratégie régionale avec une fiche action du PRDF.

En 2007, sont dénombrés 75 établissements publics numériques (EPN) en Haute-Normandie. Les sites EPN sont animés et appuyés par la Région qui a obtenu le label « centre de ressources régional ».

Le constat est fait alors, de la trop grande hétérogénéité des labels, des structures et des services.

EPN et FOAD ont des enjeux communs : problème de pérennisation des financements, professionnalisation des animateurs... la décision est prise de créer un dispositif « EPN 276 », pour réduire la fracture numérique. Quinze structures ont été labellisées « EPN 276 » portées par des collectivités territoriales dans le cadre d'un appel à projets lancé fin 2007. Parallèlement, l'animation régionale a été renforcée.

Les EPN ont deux missions : donner accès aux TIC au grand public et développer un volet FOAD pour accompagner les bénéficiaires demandeurs d'emploi d'une prescription. Les modalités techniques fixées sont cinq postes minimum dédiés à la formation (portables possibles), une connexion internet.

La Région et les Départements ont cofinancé les « EPN 276 », les Départements investissant surtout la première année.

La demande faite aux EPN est de respecter les cahiers des charges. Ils n'ont pas d'obligation de résultats. Vingt-huit candidatures ont été déposées, quinze projets ont été retenus. La Région voulait que ces projets maillent le territoire.

Pour la partie FOAD, la Région a fait une consultation spécifique pour une expérimentation sur trois ans (2009-2011). Sept actions de formation sont visées et une huitième action « employé familial » par la Maison familiale rurale.

Cinq organismes de formation membres actifs du réseau APP haut-normand dans le cadre d'un groupement solidaire ont répondu à l'appel d'offres en format de co-traitance pour mettre en œuvre des actions de FOAD en Haute-Normandie. Chaque organisme de formation est un organisme mandataire pour une action de formation et les autres sont co-traitants. Un seul organisme par action rend des comptes à la Région. Trente parcours par action de formation doivent être réalisés.

Actuellement, la Région fait le bilan. Des questions se posent sur ce dispositif. Certains territoires ne sont pas maillés, il faudrait augmenter le nombre d'EPN 276 car la FOAD a bien fonctionné. La volonté politique est toujours là.

### Animation des ateliers

Merci à Mme Marie-Emmanuelle ODOUARD, Région Auvergne, Melle Laurence ACHDDOU, Région Rhône-Alpes, Mme Frédérique GALLOIS, Région Haute-Normandie, Mme Céline BERTON d'Alfa Vernon, Mme Solange GONZALVEZ, Région Midi-Pyrénées, d'avoir assuré les fonctions d'animatrices d'ateliers.

## Atelier 4

### Pyramide, un dispositif de formation et d'aménagement du territoire

La région Midi-Pyrénées est très vaste, ce qui est un frein à l'accès à la formation. Toutes les formations ne sont pas dispensées partout, l'accès à la formation peut être rendu difficile par une offre insuffisante, ou un manque de candidats pour ouvrir les formations, explique Mme Solange GONZALVEZ, responsable du réseau Pyramide. La Région a donc mis en place depuis quinze ans, un dispositif qui lui est propre, le réseau Pyramide. C'est le premier réseau régional de formation professionnelle à distance, en partenariat avec des structures diverses, les sites Pyramide, qui accueillent les stagiaires sur le territoire (organismes de formation régionaux, chambres consulaires, collectivités locales...). La Région Midi-Pyrénées a décliné pour le réseau Pyramide, des objectifs précis : assurer une formation de proximité, favoriser la culture FOAD en ouvrant l'accès des formateurs à la pédagogie de la FOAD. D'où un budget croissant sur la formation à distance qui atteint 2 570 000 euros pour 2011, dont 1 980 000 euros pour Pyramide. Destinée aux demandeurs d'emploi, la pédagogie en place sur Pyramide est basée sur la dynamique de groupe, et sur la diversité des situations d'apprentissage. La totalité du parcours de formation est suivie par les stagiaires. Les stagiaires du groupe sont sélectionnés sur différents sites du réseau et sur les sites, les petits groupes sont privilégiés.

Les modalités d'apprentissage à distance sont le cours interactif à distance, la visioconférence, le tutorat et l'autoformation simple. Des regroupements sont aussi organisés tout au long des formations. Pendant les visioconférences ou les cours interactifs, les stagiaires d'une même formation sont réunis en groupe au niveau régional sur chaque site Pyramide, et suivent le cours en temps synchrone tous ensemble. Le tutorat permet aux stagiaires de poursuivre leur apprentissage à partir d'une plateforme de téléformation et permet aux formateurs d'adapter leurs réponses en fonction des besoins spécifiques des stagiaires. Ainsi, pour 60 % du temps de la formation, les stagiaires assistent au cours et travaillent « en temps synchrone » avec les outils FOAD.

En autoformation simple, les stagiaires ne sont pas en direct avec leur formateur, mais accèdent à leurs ressources et à leur messagerie. Cette partie variable de la formation, non obligatoire sur site, est consacrée au travail personnel encadré.

Le programme Pyramide est amené à évoluer vers plus de formations techniques, plus de formations longues et de formations certifiantes, ceci en vue d'élargir les domaines de formation proposés aux demandeurs d'emploi sur les territoires. Les orientations 2011 visent à améliorer la territorialisation des formations, en fonction des territoires, à définir une méthodologie pour faciliter la mise en place de la complémentarité présentiel-distance, ainsi qu'à lancer une consultation pour le développement d'une nouvelle plateforme.

Rédaction : Centre Inffo Nathalie Legoupil  
 Maquette Claudie Carpentier, Bettina Pedro  
 Rédacteur-réviseur Abdoulaye Faye  
 Relecture : CNFPT Karine Tirel  
 Impression Centre Inffo

## Conférence de synthèse

### La FOAD, de l'expérimentation à la consolidation

M Guy DESAGULIER, membre de la commission FOAD de l'ARF observe que les dispositifs présentés dans les ateliers se font tous avec des partenaires multiples, donc la mutualisation, la coopération sont a priori rentrées dans la réflexion. Partage, échange, entraide dans la FOAD sont des invariants et en même temps, ces invariants amènent à gérer des situations paradoxales. L'individu est autonomisé, mais dans un dispositif sociabilisé. Comment gérer l'autonomie de l'individu dans un espace socialisé ?

En même temps, les limites physiques de l'exercice ont été atteintes. On peut imaginer développer les systèmes sur le territoire et faire en sorte que les territoires ne répondent pas à nos attentes. Pourquoi ? Comment ? Ces questions qui vont au-delà de la mutualisation et la coopération pédagogique amènent à poser une réflexion à trois niveaux d'implication des acteurs... le niveau des Conseils régionaux : la politique de formation professionnelle à mettre en œuvre peut s'appuyer sur des dispositifs de FOAD relayés sur les territoires ; cette réflexion est le résultat du prisme de lecture du conseil régional.

Cette lecture est transformée par les organismes de formation : comment leurs dispositifs vont être validés ou non par le Conseil régional et par les EPN ; en effet, le lien physique entre la politique de formation et l'apprenant se fait via les EPN, les relais. Ces relais sont en relation avec les organismes de formation qui rendent compte à leur donneur d'ordre, le Conseil régional.

Le passage d'un niveau à l'autre engendre des dispersions. Ces niveaux doivent être fluidifiés.

Jacques NAYMARK, membre fondateur du FFOD convient pour sa part, qu'il y a une grande diversité de postures liée à la position actuelle et à l'histoire des technologies de formation. Cette histoire a commencé au début des années 80 avec l'introduction progressive puis massive des ordinateurs, puis la vague internet soit un espace temporel de trente ans, ou un peu plus d'une génération.

Il rend compte d'une typologie de postures : Pyramide en Midi-Pyrénées a suscité l'enthousiasme : six personnes à temps plein pour animer un réseau constitué de plusieurs dispositifs mis en œuvre par des organismes de formation sélectionnés par un système d'appel d'offres. Les bons résultats sont la continuité des politiques publiques.

Sur un autre pôle, Formavia en Rhône-Alpes animé par deux personnes au Conseil régional, fait l'objet d'un pilotage d'un autre ordre, la structuration se fait par rédaction d'appels d'offres.

Autre posture : des actions pilotes comme « les savoirs de base » en région Centre ; le programme ambitieux de stimulation de l'offre en Basse-Normandie avec un pôle formation, qui maintenant va vers une posture d'accompagnement.

Cela conduit à penser qu'il y a un problème de confusion conceptuelle sur la notion de FOAD ; on aurait intérêt à renoncer à cette formulation qui est un acronyme de transition. Avec dix ans de recul, les technologies numériques ont irrigué tous les dispositifs, les processus, et il est possible de ne plus en parler.

Autre point : comment faire pour que la mutualisation ne soit pas un vœu pieu avec des organismes de formation dans une logique concurrentielle.

Sur les invariants, il y a consensus sur le fait que la formation se concrétise par de l'individualisation et de la sociabilisation. C'est aussi le sujet des technologies. Actuellement, la donne du numérique est marquée par la revanche du temps sur l'espace et de la réponse instantanée.

Le défi dans les Conseils régionaux est donc la question de l'espace territorial, de l'accessibilité territoriale à tous.

#### Pour en savoir plus sur cette journée...

Retrouvez le programme, le dossier documentaire, les supports pédagogiques sur :  
[www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr), rubrique Régions  
[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr), rubrique un agent - Se former tout au long de la vie

## Remerciements

Merci à Mme Marie-Emmanuelle ODOUARD, référente FOAD TIC et à M Jean-Marc CALLOIS, directeur général adjoint du Conseil régional d'Auvergne pour avoir mobilisé leurs partenaires et leurs collègues de la Région et pour avoir participé activement à l'élaboration de cette journée, qui a accueilli 33 participants venant de 8 Régions.